

R+3

Désignation	Surface
Entrée	4,00 m ²
Séjour	22,70m ²
Cuisine	8,50 m ²
Salle de bain	6,10 m ²
Wc	2,50 m ²
Dégagements	10,00 m ²
Cellier	3,00 m ²
Chambre 1	12,80 m ²
Chambre 2	10,10 m ²
Chambre 3 (niveau haut)	12,10 m ²

Désignation	Surface
Bureau (niveau haut)	6,60 m ²
Chambre 04 (niveau haut)	11,20 m ²
Rangement (niveau haut)	3,30 m ²
SHAB niveau bas	76,60 m ²
SHAB niveau haut	36,30 m ²
SHAB totale	113,00 m ²
Balcon	6,50 m ²

légende

mobilier non fourni

encombrements réglementaires PMR

PE porte d'entrée

OF fenêtre ouvrant à la française
PF porte-fenêtre ouvrant à la française

PL placard

GTL tableau électrique LV lave-vaisselle

LL lave-linge

F réfrigérateur

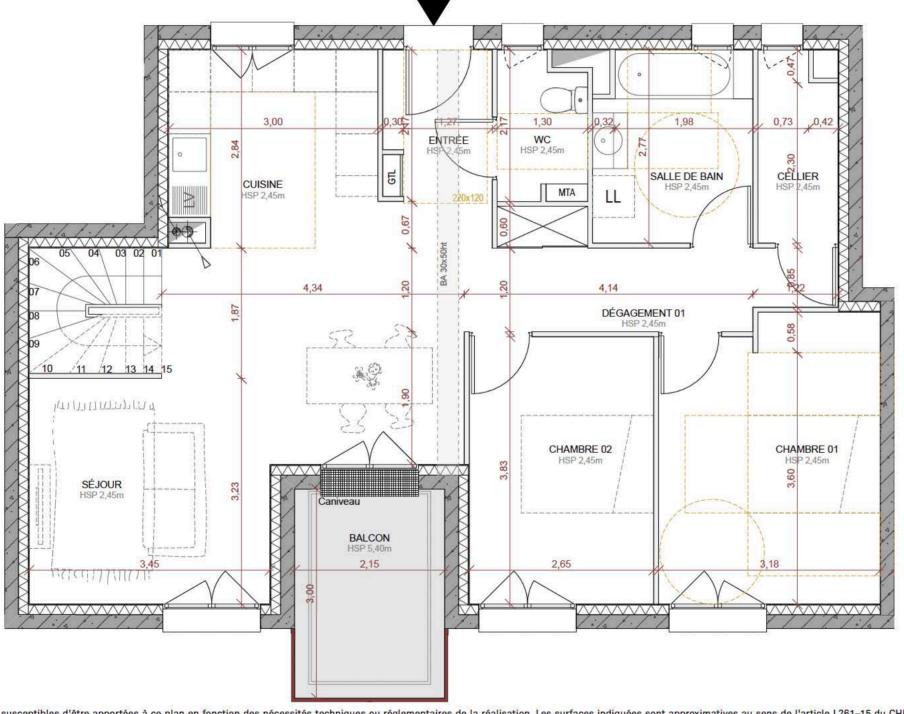




RÉSIDENCE DOUBLET

48 LOGEMENTS COLLECTIFS EN ACCESSION

> ZAC BASTIDE NIEL LOT B123



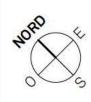
nota: Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation. Les surfaces indiquées sont approximatives au sens de l'article L261–15 du CHH. Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, canalisations, les sens d'ouverture de portes, l'emplacement des équipements ainsi que la hauteur sous plafond et la hauteur des seuils et allèges sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés pour des raisons techniques. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier indiqué sur plan n'est pas fourni sauf mention contraire dans la notice descriptive de vente.





R+3

date 19 06 2025 indice : 2



R+4

légende

mobilier non fourni

encombrements réglementaires PMR

PE porte d'entrée

OF fenêtre ouvrant à la française

PF porte-fenêtre ouvrant à la française

PL placard

GTL tableau électrique LV lave-vaisselle

L lave-linge

F réfrigérateur

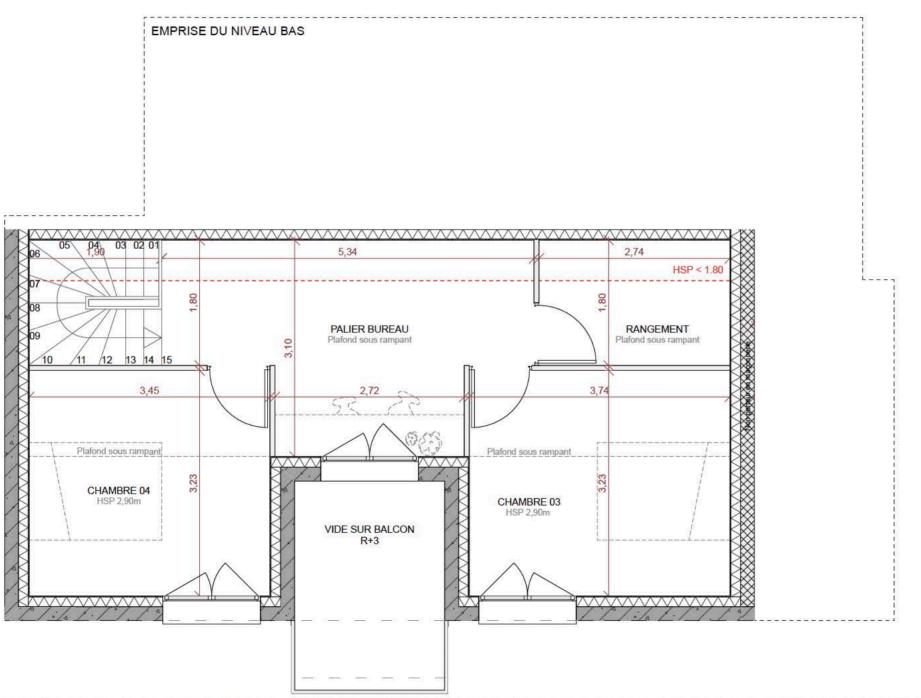


exterra

RÉSIDENCE DOUBLET

48 LOGEMENTS COLLECTIFS EN ACCESSION

> ZAC BASTIDE NIEL LOT B123



HURD

R+4

nota: Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation. Les surfaces indiquées sont approximatives au sens de l'article L261–15 du CHH. Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, canalisations, les sens d'ouverture de portes, l'emplacement des équipements ainsi que la hauteur sous plafond et la hauteur des seuils et allèges sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés pour des raisons techniques. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier indiqué sur plan n'est pas fourni sauf mention contraire dans la notice descriptive de vente.

LOGEMENT DUPLEX HA 303 niveau haut

 date
 19 06 2025
 indice :
 2

 échelle
 0m
 1
 2
 3m